



## PRIX HENRI CARTIER-BRESSON 2015

---

Décerné par la Fondation Henri Cartier-Bresson, le Prix HCB est un prix d'aide à la création dont l'objectif est de permettre à un photographe de réaliser un projet qu'il ne pourrait mener à bien sans cette aide.

Il est destiné à un ou une photographe au tournant de sa carrière, ayant déjà accompli un travail significatif dans une sensibilité proche du documentaire. Le candidat doit être présenté par une institution (galerie, musée, éditeur...).

D'un montant indivisible de 35 000 euros, il est attribué tous les deux ans.

Dans les dix-huit mois suivant sa nomination l'œuvre du lauréat sera exposée à la Fondation HCB à Paris et un catalogue sera publié à cette occasion.

Le Prix Henri Cartier-Bresson est rendu possible grâce au concours de la Fondation d'entreprise Hermès qui, à partir de 2015 portera plus loin la production du lauréat en l'exposant à New York dans le cadre de sa nouvelle alliance avec l'Aperture Foundation.

### Le calendrier

- février 2015 : mise en ligne du dossier de candidature
- Du 2 mars au 30 avril 2015 : dépôt des dossiers à la Fondation HCB
- 22 et 23 juin 2015 : sélection du lauréat par le jury
- Juillet 2015 : retour des dossiers non retenus

**Téléchargement des dossiers : [www.henricartierbresson.org](http://www.henricartierbresson.org)**

## RÈGLEMENT

### Conditions Générales de participation

\*Le Prix Henri Cartier-Bresson s'adresse aux photographes de toutes nationalités ayant déjà accompli un travail photographique conséquent dans une sensibilité proche du documentaire.

Il n'y a pas de limite d'âge.

\*Le lauréat doit consacrer le montant du prix à la réalisation d'un projet qu'il pourrait difficilement mener à bien dans les conditions habituelles de son activité.

\*Les candidats doivent obligatoirement être parrainés par une institution qui présente leur dossier. Les candidatures non parrainées ne seront pas retenues.

\*Le choix de ces institutions, quelle que soit leur localisation géographique, est très large : musées, agences de photographes, écoles d'Art, universités, galeries, magazines, éditeurs, festivals peuvent parrainer des candidats.

\*Toute institution ou candidat peut se procurer le dossier en le téléchargeant sur le site.  
Pour plus d'informations : [contact@henricartierbresson.org](mailto:contact@henricartierbresson.org).

Les dossiers devront être déposés ou envoyés à :

**Fondation HCB**  
**Prix HCB**  
**2, impasse Lebouis**  
**75014 Paris**  
**FRANCE**

**Entre le 2 mars et le 30 avril 2015.**

\* **Pour les dossiers envoyés par transporteur (FEDEX, UPS, DHL...), les candidats doivent indiquer sur l'envoi « sans valeur commerciale » pour éviter les frais de douane.**

\* **Les candidats devront joindre à leur dossier une enveloppe de retour (Fedex, DHL, UPS, Chronopost,...) remplie et affranchie pour le renvoi de leur dossier.** Ou bien, ils viendront récupérer leur dossier à la Fondation HCB courant juillet 2015. Les candidatures dont les modalités de retour du dossier ne sont pas spécifiées, ne seront pas retournées.

\*Le candidat et l'institution le parrainant s'engagent à ne prétendre à aucune indemnité si les éléments constituant le dossier sont endommagés ou perdus.

\*L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve de toutes les conditions énoncées dans le règlement par le candidat.

\*Le nom du lauréat sera annoncé sur le site de la Fondation HCB fin juin 2015.

## ORGANISATION

### Le comité de présélection

Un comité de présélection examinera la totalité des dossiers. Lors des délibérations, tout membre du jury pourra avoir accès à l'ensemble des dossiers de candidatures.

### Le Jury

Le lauréat sera désigné par un jury international composé de 7 personnalités éminentes du monde des arts. Chaque membre du jury dispose d'une voix. Le jury se réunira à Paris les 22 et 23 juin 2015. La décision du jury est sans appel.

### Le Prix

Le montant du Prix HCB est de 35 000 euros (trente-cinq mille euros). Il est indivisible.

### Le calendrier

- février 2015 : mise en ligne du dossier de candidature
- Du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2015 : dépôt des dossiers à la Fondation HCB
- 22 et 23 juin 2015 : sélection du lauréat par le jury
- Juillet 2015 : retour des dossiers non retenus

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être composés des éléments suivants :

- Une courte note **signée** par l'institution exposant les raisons pour lesquelles elle parraine le candidat. **(maximum une page dactylographiée, en français et/ou anglais)**
- Une sélection de 15 à 20 photographies du candidat (**tirages papier non encadrés, format 30 x 40 cm maximum, pas d'ektas ni de CD**). Les livres ou les documents imprimés sont acceptés et bienvenus.
- Une courte note (maximum deux pages dactylographiées) du candidat expliquant le projet pour lequel il souhaite bénéficier du prix. Dans cette note, le candidat doit s'engager à remettre son projet avant septembre 2016 au plus tard, de façon à ce que l'exposition et le catalogue puissent être préparés à temps. Cette note doit obligatoirement être rédigée **en français et en anglais** et doit être **signée par le candidat**.
- Une biographie du candidat retraçant les points essentiels de son activité professionnelle, ses expositions, ses publications, et mentionnant les bourses ou prix dont il a déjà pu être bénéficiaire.
- La déclaration de participation, dûment **remplie et signée** par le candidat.

L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation par le candidat, s'il est lauréat, que :

- Une exposition de son œuvre aura lieu dans les 18 mois suivant sa nomination à la Fondation; cette exposition pourra éventuellement circuler, notamment dans les espaces d'exposition Hermès à l'international. Le lauréat s'engage donc à ne pas exposer ou publier tout ou partie de ce travail avant cette exposition sans l'accord formel de la Fondation HCB. La Fondation HCB devra être régulièrement tenue informée de l'avancée du projet.
- Un catalogue sera réalisé en accord avec lui.
- Quinze visuels, répartis comme suit, pourront être libres de droits pour les organisateurs et le mécène dans le cadre de l'information et la promotion concernant le Prix HCB (presse, affichage, site internet...) :
  - ✓ Cinq visuels seront libres de droits pour l'annonce du lauréat
  - ✓ Dix autres visuels, choisis au moment de l'exposition pour la promotion
- Il fera don de cinq tirages signés à la Fondation HCB.
- Le lauréat signera un contrat avec la Fondation, reprenant les éléments indiqués ci-dessus, à la remise du prix.
- Le lauréat reste pleinement propriétaire de son travail, sous réserve que mention soit faite, lors de futures expositions ou publications, du prix Henri Cartier-Bresson et du soutien de la Fondation d'entreprise Hermès.

## DECLARATION DE PARTICIPATION / PRIX HCB 2015

Prénoms .....

Nom .....

Adresse.....

.....

Téléphone .....

Adresse email.....

### Parrainé par

Nom de l'institution.....

Forme juridique.....

Nom du responsable.....

Adresse.....

.....

Téléphone .....

Adresse email.....

Le dossier comprend les éléments suivants :

Nombre de tirages :.....Format.....

Livres :..... Parutions.....

Note de parrainage signée par l'institution

Note du candidat exposant son projet (en français et en anglais)

Biographie du candidat

Comment avez-vous appris l'existence du Prix HCB ? Préciser (presse, bouche à oreille, institution...) :

.....

### Retour du dossier par :

Envoi postal

Fedex, UPS, DHL...

Récupération à la Fondation

**J'ai pris connaissance du règlement du prix et des conditions de candidature, et en approuve tous les termes.**

Signature du candidat

Date d'envoi ou dépôt